

# REGLEMENT INTERIEUR

## OPEN RAPIDE DE SAINT-ANDRE-LEZ-LILLE LE 28 SEPTEMBRE 2025

### ARTICLE 1 : Organisation, inscription

L'open de parties rapides est organisé par le club « Saint-André - Echec et Mat » en partenariat avec la Municipalité de Saint-André-lez-Lille.

Il se déroule à la salle Saint Jean, 41 rue Victor Hugo à SAINT-ANDRE-LEZ-LILLE, le dimanche 28 septembre 2025.

Le tournoi est ouvert à tout joueur régulièrement affilié à la Fédération Française des Echecs ou à une autre fédération, membre de la FIDE. Le tournoi est limité aux 80 premiers participants inscrits.

Il est homologué FFE et FIDE, les parties compatibles sont prises en compte pour le classement ELO rapide FIDE d'octobre 2025 et le classement ELO rapide FFE d'octobre 2025.

Les règles du jeu sont celles adoptées par le 93ème Congrès de la FIDE, qui s'est tenu à Chennai (Inde), entrées en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2023.

La clôture des inscriptions pour l'appariement de la ronde 1 est fixée à 09h45, le 28 septembre 2025.

**Les frais d'inscription sont de : Sen-Sep-Vet : 10€ ; U8-U20 : 5€.**

Majoration à compter du 27 septembre : 12€ / 6€.

Les droits d'inscription sont réglés le jour même sur place avant 09h45, après préinscription auprès de l'organisateur ou l'arbitre.

L'inscription est gratuite pour les joueurs et joueuses titrés : g, m, gf, mf.

L'affiliation à la FFE est possible sur place ; dans ce cas, l'inscription est majorée du montant de ladite affiliation, pour le compte du club organisateur.

S'inscrire au tournoi implique accepter l'ensemble de ce règlement intérieur et respecter la « charte du joueur d'échecs » affichée dans la salle.

La FIDE demande que tout joueur participant à un tournoi homologué FIDE possède un identifiant FIDE. Les joueurs classés FIDE possèdent un tel numéro, contenu dans la FRL ([FIDE Rating List](#)). **Si un joueur étranger n'a pas d'identifiant FIDE, il doit contacter sa fédération pour que celle-ci lui attribue un identifiant FIDE avant le tournoi ; dans le cas contraire, le code FRA lui sera attribué d'office.**

### ARTICLE 2 : Déroulement du tournoi

Le tournoi comprend 9 rondes. Les horaires des rondes, donnés à titres indicatif, sont les suivants et peuvent être modifiés sans préavis par l'arbitre en accord avec l'organisateur :

1<sup>ère</sup> Ronde : de 10h00 à 10h40

2<sup>ème</sup> Ronde : de 10h50 à 11h30

3<sup>ème</sup> Ronde : de 11h40 à 12h20

Pause déjeuner

4<sup>ème</sup> Ronde : de 13h10 à 13h50

5<sup>ème</sup> Ronde : de 14h00 à 14h40

6<sup>ème</sup> Ronde : de 14h50 à 15h30

Pause

7<sup>ème</sup> Ronde : de 15h50 à 16h30

8<sup>ème</sup> Ronde : de 16h40 à 17h20

9<sup>ème</sup> Ronde : de 17h30 à 18h10

**Remise des prix : 18h30**

La cadence de jeu est de **20 minutes KO**.

Si un joueur/une joueuse est absent(e) au lancement d'une ronde, le forfait sera déclaré **5 minutes** après le lancement de cette ronde.

### ARTICLE 3 : Appariement

L'appariement est réalisé au système suisse (règles C04 FIDE).

L'arbitre est assisté du programme informatique d'appariement Papi 3.3.8.

### ARTICLE 4 : Classement et Prix

Le classement est établi après calcul du total cumulé (nombre de points marqués).

Les ex-aequo sont départagés par, dans l'ordre ;

**Le Buchholz Tronqué** (Buchholz auquel on retire les deux scores les plus bas),

**Le Buchholz** (somme des scores ajustés des adversaires),

### **La Performance.**

Les prix récompensent les trois premiers du classement général, le premier Vétéran, le premier Jeune, la première joueuse du classement féminin et le premier de différentes tranches Elo établies en fonction des statistiques de participation. Le total et la répartition des prix seront affichés, au plus tard, avant la fin de la ronde 4.

Tous les prix sont distribués la place réelle.

Les prix sont remis aux seuls lauréats présents à la cérémonie de clôture.

Les prix ne sont pas cumulables. L'organisateur est seul juge des modalités de leur attribution.

Les 1<sup>ers</sup>, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> prix du classement général, respectivement de 80 €, 50 € et 40 €, sont garantis si 40 joueurs au moins, dont 30 adultes minimum, sont inscrits ; les autres prix sont déterminés selon le nombre de participants.

### **ARTICLE 5 : Arbitrage**

L'arbitre principal du tournoi est M. Stéphane Renard, Arbitre International.

### **ARTICLE 6 : Règles relatives aux échecs rapides**

L'article A5 et la directive III s'appliquent pour le tournoi.

### **ARTICLE 7 : Comportement des joueurs**

Les analyses ou les blitz ne sont pas autorisés dans la salle du tournoi. Les discussions entre joueurs peuvent gêner certains participants et peuvent, de plus, être mal interprétées. Les joueurs sont priés d'en tenir compte par courtoisie et sportivité.

Il est interdit aux joueurs de discuter de leur partie en cours avec quiconque.

Il est interdit à un joueur d'avoir sur lui, un téléphone portable, une montre connectée, un moyen électronique de communication ou tout appareil capable de suggérer des coups d'échecs. Toutefois, le règlement de la compétition permet que de tels appareils soient laissés dans le sac ou la veste d'un joueur/d'une joueuse, à condition qu'ils soient complètement éteints. La veste doit rester sur la chaise pendant la partie.

Il est interdit à un joueur de transporter un sac contenant un appareil de ce type sans la permission de l'arbitre.

S'il est prouvé qu'un joueur a un tel appareil sur lui dans la salle de jeu pendant une partie, le joueur perdra la partie. L'adversaire sera déclaré vainqueur.

L'arbitre pourra exiger du joueur le droit d'inspecter en privé ses vêtements, sacs ou autres objets.

Si un joueur refuse de se soumettre à ces obligations, l'arbitre prendra des mesures conformément à l'article 12.9 des règles du jeu.

### **ARTICLE 8 : Litige**

Seul l'arbitre reste compétent pour régler tout litige. Un joueur peut toujours saisir la commission d'appels sportifs de la Ligue Hauts-De-France des Echecs en rédigeant un procès-verbal, après s'être plié aux décisions de l'arbitre, celui-ci étant tenu de fournir toutes les précisions et modalités utiles.

**L'organisateur**  
Christian BAUDE

**L'arbitre principal**  
Stéphane RENARD

# **RAPIDE DE SAINT-ANDRE-LEZ-LILLE LE 28 septembre 2025**

**Cadence : 20 minutes KO**

## **HORAIRE DES RONDES**

*(donnés à titre indicatif)*

1<sup>ère</sup> Ronde : de 10h00 à 10h40  
2<sup>ème</sup> Ronde : de 10h50 à 11h30  
3<sup>ème</sup> Ronde : de 11h40 à 12h20

Pause déjeuner

4<sup>ème</sup> Ronde : de 13h10 à 13h50  
5<sup>ème</sup> Ronde : de 14h00 à 14h40  
6<sup>ème</sup> Ronde : de 14h50 à 15h30

Pause

7<sup>ème</sup> Ronde : de 15h50 à 16h30  
8<sup>ème</sup> Ronde : de 16h40 à 17h20  
9<sup>ème</sup> Ronde : de 17h30 à 18h10

**Remise des prix : 18h30**